PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans les Alpes-Maritimes au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans les Alpes-Maritimes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 111 940 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 065 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 2 913 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

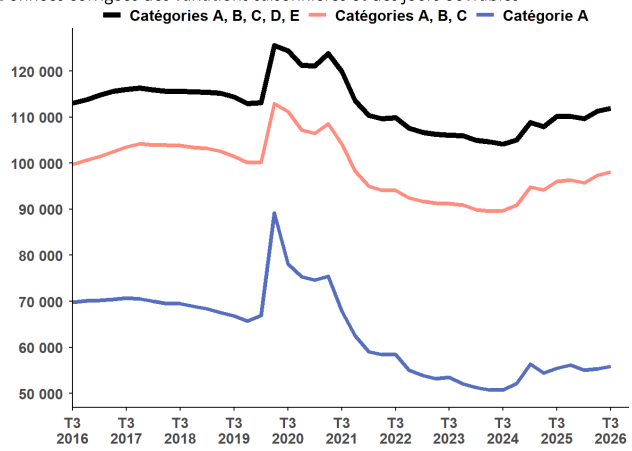
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 98 100. Parmi eux, 55 870 sont sans emploi (catégorie A) et 42 230 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,6 % (+640) et augmente de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,7 % (+680) sur le trimestre et croît de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,0 % (+560) ce trimestre et croît de 0,7 % sur un an.

En région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+5 490). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,1 % (+5 100). En catégorie A, il augmente de 1,3 % (+3 470) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Alpes-Maritimes
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans les Alpes-Maritimes au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	55 460	55 310	**55 870**	1,0	0,7
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	14 650	15 270	**15 260**	-0,1	4,2
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	25 920	26 840	**26 970**	0,5	4,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	96 040	97 420	**98 100**	0,7	2,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	6 020	5 630	**5 750**	2,1	-4,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	8 130	8 240	**8 090**	-1,8	-0,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	110 190	111 300	**111 940**	0,6	1,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	987	2 635	**3 065**	16,3	210,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	6 356	3 593	**2 913**	-18,9	-54,2
Région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	271 360	270 670	**274 140**	1,3	1,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	71 030	73 690	**73 690**	0,0	3,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	130 680	133 400	**135 030**	1,2	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	473 070	477 760	**482 860**	1,1	2,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	30 670	28 990	**30 270**	4,4	-1,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	36 900	36 490	**35 600**	-2,4	-3,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	540 640	543 240	**548 730**	1,0	1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	19 391	52 006	**53 099**	2,1	173,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	64 429	27 303	**24 533**	-10,1	-61,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**96 040**	**97 420**	**98 100**	**0,7**	**2,1**
Moins de 25 ans	11 630	11 990	**12 040**	0,4	3,5
Entre 25 et 49 ans	55 780	56 680	**57 240**	1,0	2,6
50 ans et plus	28 620	28 750	**28 820**	0,2	0,7
Ensemble de la catégorie A	**55 460**	**55 310**	**55 870**	**1,0**	**0,7**
Moins de 25 ans	7 800	7 830	**7 920**	1,1	1,5
Entre 25 et 49 ans	31 330	31 190	**31 620**	1,4	0,9
50 ans et plus	16 330	16 290	**16 330**	0,2	0,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[(1)] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Moins de 1 an	**58 160**	**56 320**	**56 330**	**0,0**	**-3,1**
Moins de 3 mois	23 040	22 790	**22 840**	0,2	-0,9
De 3 mois à moins de 6 mois	15 240	14 110	**14 330**	1,6	-6,0
De 6 mois à moins de 12 mois	19 890	19 430	**19 160**	-1,4	-3,7
Un an ou plus	**37 870**	**41 100**	**41 770**	**1,6**	**10,3**
De 1 an à moins de 2 ans	18 280	20 720	**20 840**	0,6	14,0
De 2 ans à moins de 3 ans	7 700	8 080	**8 450**	4,6	9,7
3 ans ou plus	11 890	12 300	**12 480**	1,5	5,0
Inscrits en catégories A, B, C	**96 040**	**97 420**	**98 100**	**0,7**	**2,1**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	39,4 %	42,2 %	**42,6 %**	0,4 pt(s)	3,1 pt(s)
Région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur					
Inscrits en catégories A, B, C	473 070	477 760	**482 860**	1,1	2,1
Un an ou plus	198 280	213 200	**217 110**	1,8	9,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[(2)]	41,9 %	44,6 %	**45,0 %**	0,3 pt(s)	3,0 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[(1)]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[(2)]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Alpes-Maritimes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Alpes-Maritimes					
Entrées en catégories A, B, C	14 950	24 210	**22 740**	-6,1	52,1
Sorties de catégories A, B, C	14 630	22 160	**22 370**	0,9	52,9
Région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur					
Entrées en catégories A, B, C	68 550	96 280	**95 220**	-1,1	38,9
Sorties de catégories A, B, C	66 630	92 260	**93 360**	1,2	40,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.